



INPI

29 SEP. 1999

11446
R083/99
RC/ZL requête 3

NOZAL SA
Société Anonyme au capital de 72.107.160 Francs
Siège social : 173/179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
RCS : BOBIGNY B 352 645 501

REQUETE CONJOINTE

A Monsieur le Président du
Tribunal de Commerce de BOBIGNY
169, Avenue Paul Vaillant Couturier
93008 BOBIGNY CEDEX

Aubervilliers, le 08 Février 1999

Objet : Nomination d'un commissaire unique aux apports
(articles 193 et 378-1 de la loi du 24 juillet 1966,
articles 64 et suivants du décret du 23 mars 1967)

Monsieur le Président,

Les soussignés :

1°) - Monsieur Jean-Louis PIERQUIN, ès qualités de président directeur général de la société **NOZAL SA**, société anonyme au capital de 72.107.160 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 352 645 501 ;

Soussigné d'une part ;

La société représentée d'une part étant également dénommée "la société absorbante".

2°) Monsieur Hervé ALLARD, ès qualités de gérant de la société **ARNAUD SNC**, société en nom collectif au capital de 550.200 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 571 881 556 ;

3°) Monsieur Jean-Claude LECLERC, ès qualités de gérant de la société **A.G.N.M. (ex BATIPLAINE)** société à responsabilité au capital de 8.000.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 642 045 157 ;

Pur
↓
K
B
B
A
J
g

4°) Monsieur Pierre NICOLAS, ès qualités de gérant de la société **QUINCAILLERIE EDOUARD CHARTIER SNC**, société en nom collectif au capital de 250.000 F, dont le siège social est situé 5 Rue de Sablé à SILLE LE GUILLAUME (72140), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LE MANS sous le numéro B 341 954 071 ;

5°) Monsieur Frank ROESSGER, ès qualités de gérant de la société **COUVRAT ETABLISSEMENTS**, société à responsabilité limitée au capital de 280.000 F, dont le siège social est situé Route de Moulismes SAULGE à MONTMORILLON (86500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de POITIERS sous le numéro B 327 280 525 ;

6°) Monsieur Hervé DELARUELLE, ès qualités de gérant de la société **ETABLISSEMENTS GILBERT**, société à responsabilité limitée au capital de 3.137.500 F, dont le siège social est situé 68, Avenue Antoine de Saint Exupéry à CALAIS (62100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CALAIS sous le numéro B 341 666 469 ;

7°) Monsieur Pierre NICOLAS, ès qualités de gérant de la société **ETABLISSEMENTS LE PAGE & CARON** société à responsabilité limitée au capital de 1.584.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 572 750 958 ;

8°) Monsieur Robert ESBRAYAT, ès qualités de président directeur général de la société **SOCIETE METALLURGIQUE ET DE FOURNITURES INDUSTRIELLES "M.E.F.I."**, société anonyme au capital de 2.300.000 F, dont le siège social est situé 631 Avenue de la Fleuride ZI des Paluds à AUBAGNE (13686), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro B 788 139 582 ;

9°) Monsieur Frank ROESSGER, ès qualités de président directeur général de la société **ETABLISSEMENTS ROUENEL**, société anonyme au capital de 1.646.400 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 860 500 248 ;

10°) Monsieur Christian HATTE, ès qualités de président directeur général de la société **ROUSSY SA**, société anonyme au capital de 1.000.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 785 620 642 ;

11°) Monsieur Bruno LACASTAIGNERATTE, ès qualités de président directeur général de la société **SOCIETE REUNIONNAISE DE TRANSFORMATION DES METAUX "S.R.T.R."**, société anonyme au capital de 600.000 F, dont le siège social est situé ZIC N°2-59 Rue Jules Verne 97420 LE PORT (LA REUNION), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT DENIS sous le numéro B 342 994 316 ;

Soussignés ensemble d'autre part ;

Les sociétés représentées d'autre part étant également dénommées "les sociétés absorbées".

(Handwritten signatures and initials)

Ont l'honneur de vous exposer que leurs sociétés sont les filiales ou les sous-filiales de la société Klöckner Distribution Industrielle - KDI, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 112.939.000 Francs, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix Faure 93300 AUBERVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 542 086 350, qui possède directement ou indirectement la quasi-totalité de leur capital.

Le capital de la société Klöckner Distribution Industrielle - KDI étant détenu à hauteur de plus de 80% par la société de droit allemand Klöckner & Co AG.

La société absorbante et les sociétés absorbées sont ainsi des sociétés soeurs et constituent en France un groupe fortement intégré.

L'organisation juridique actuelle, née en partie de la croissance externe du groupe par voie d'acquisitions, de fusions ou d'apports antérieurs, présente une grande complexité. Cette complexité illustrée par l'organigramme financier du groupe figurant en annexe n°1 est la source :

- d'une confusion entre le besoin d'enseignes commerciales distinctes et le nombre de sociétés existantes exploitant les enseignes,
- d'une gestion commerciale et logistique de Groupe, avec constitution d'outils nationaux et régionaux surdimensionnés par rapport aux besoins, car localisés au hasard de choix géographiques dans les sociétés d'appartenance,
- d'une gestion stratégique retenant la Région comme espace économique de responsabilité, au détriment des sociétés dont le périmètre est actuellement traversé par des influences locales, régionales et nationales.

En conséquence il a été décidé de procéder à la réorganisation et à la simplification en France des structures juridiques du groupe, notamment par voie de fusions ou d'apports.

Ces opérations devraient à la fois réduire les coûts de gestion et permettre une utilisation plus efficace de l'ensemble des moyens de toutes les sociétés.

La restructuration envisagée permettra d'obtenir, grâce à la concentration qu'elle réalisera, une meilleure compétitivité, une meilleure centralisation de la gestion administrative et de la gestion financière.

Les sociétés signataires envisagent une fusion par absorption des sociétés soussignées ensemble d'une part par la société NOZAL SA.

Il est prévu que la société NOZAL SA détiendra la totalité des actions ou parts sociales des sociétés absorbées au plus tard le jour du dépôt au Greffe du projet de convention de fusion et qu'elle conservera ces titres jusqu'au jour de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur ce projet.

Les sociétés absorbées feraient apport à la société absorbante de l'ensemble de leur actif à charge de la totalité du passif, rémunéré par l'attribution d'actions de la société absorbante, selon les conditions et modalités qui seront définies par le projet de traité de fusion à intervenir.

Les contrats de travail des salariés des sociétés absorbées seront transférés à la société absorbante.

Les soussignés ont ainsi l'honneur de vous demander conjointement de bien vouloir procéder à la désignation, conformément aux articles 193 et 378-1 de la loi du 24 juillet 1966, d'un

P N H J K B L L K C N J H J S

commissaire unique chargé de vérifier les apports en nature qui doivent être réalisés et d'en faire rapport dans les termes de ces articles.

Les sociétés concernées par cette opération souhaiteraient qu'elle puisse être réalisée au plus tard le 31 Mai 1999.

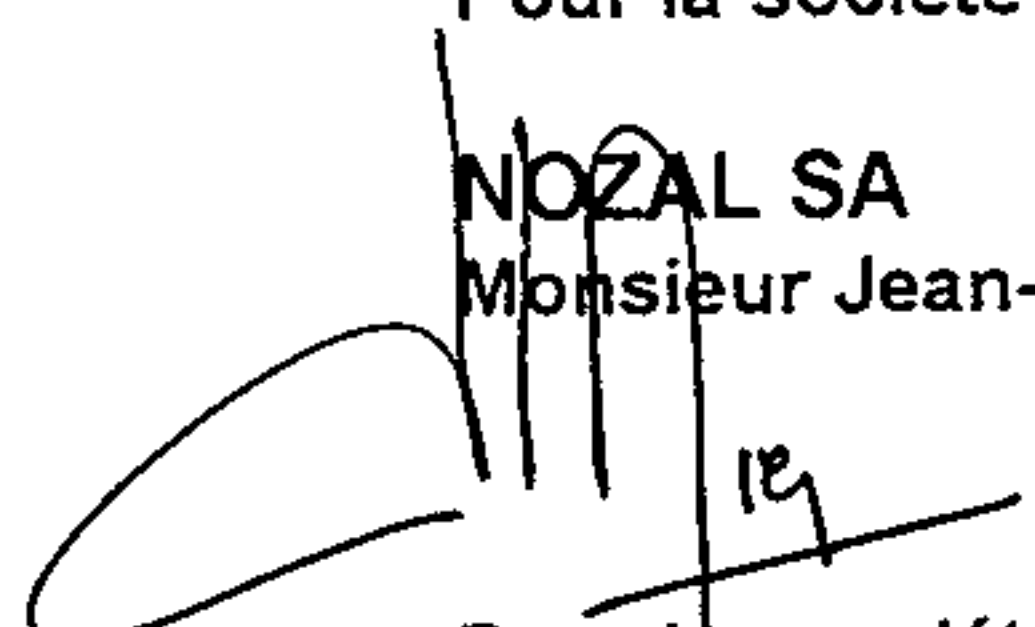
En conséquence, les soussignés ont l'honneur de solliciter de votre part toute diligence nécessaire afin que ladite désignation puisse être faite dans les meilleurs délais.

Pour votre information, sont joints à la présente en annexe n°2 les principaux éléments du bilan et du compte de résultats des sociétés concernées arrêtés à la date du 31 Décembre 1998. Nous vous indiquons également l'identité des commissaires aux comptes titulaire et suppléant des sociétés.

Ils vous prient d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de leur haute considération.

Fait en trois exemplaires originaux

Pour la société absorbante :

 NOZAL SA

Monsieur Jean-Louis PIERQUIN

Pour les sociétés absorbées :

ARNAUD SNC

Monsieur Hervé ALLARD

A.G.N.M.

Monsieur Jean-Claude LECLERC

QUINCAILLERIE EDOUARD CHARTIER SNC

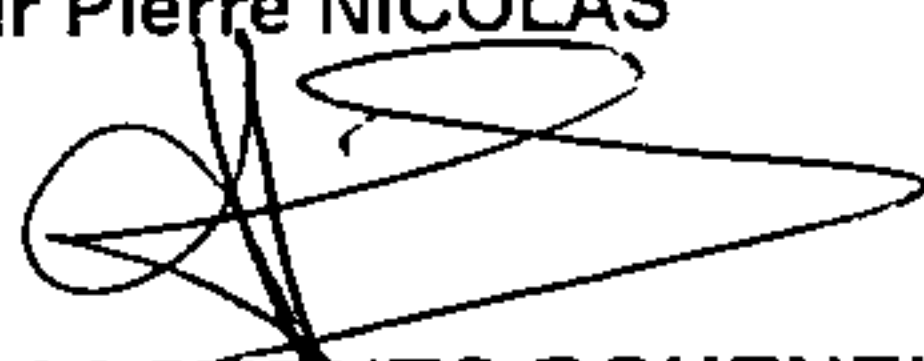
Monsieur Pierre NICOLAS

  COUV RAT ETABLISSEMENTS

Monsieur Franck ROESSGER

ETABLISSEMENTS LE PAGE & CARON

Monsieur Pierre NICOLAS



ETABLISSEMENTS ROUENEL

Monsieur Franck ROESSGER



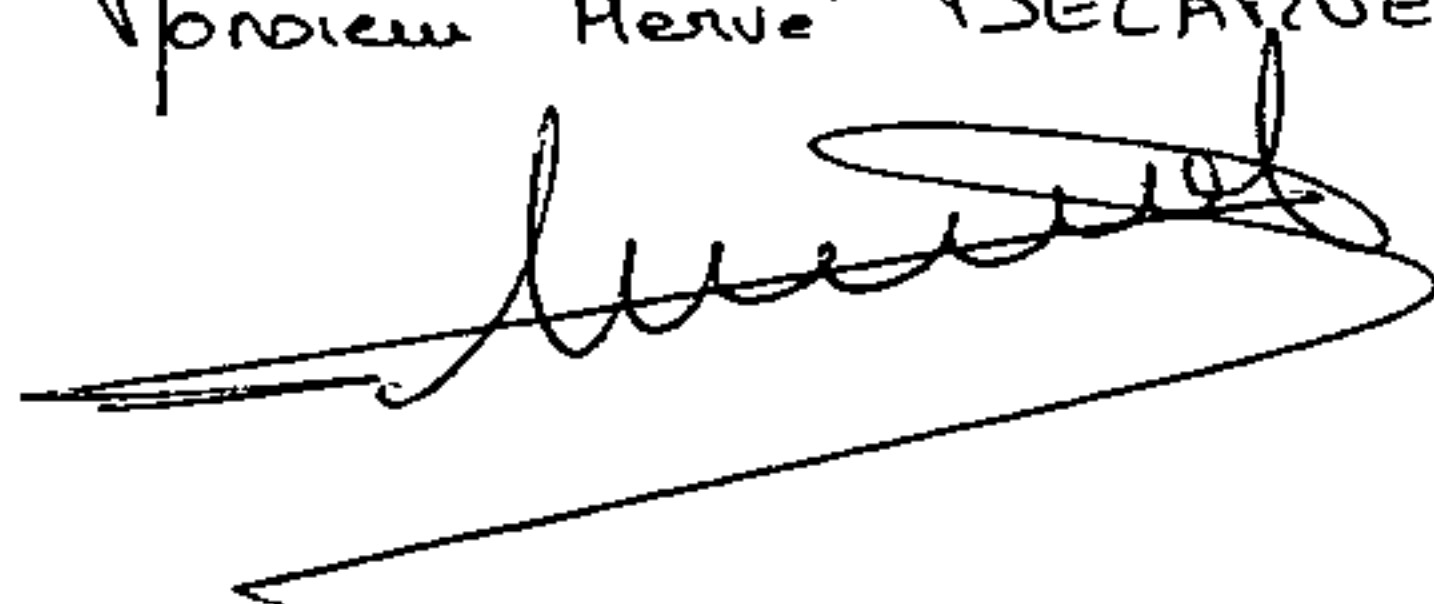
REUNIONNAISE DE TRANSFORMATION
DES METAUX

Monsieur Bruno LACASTAIGNERATTE



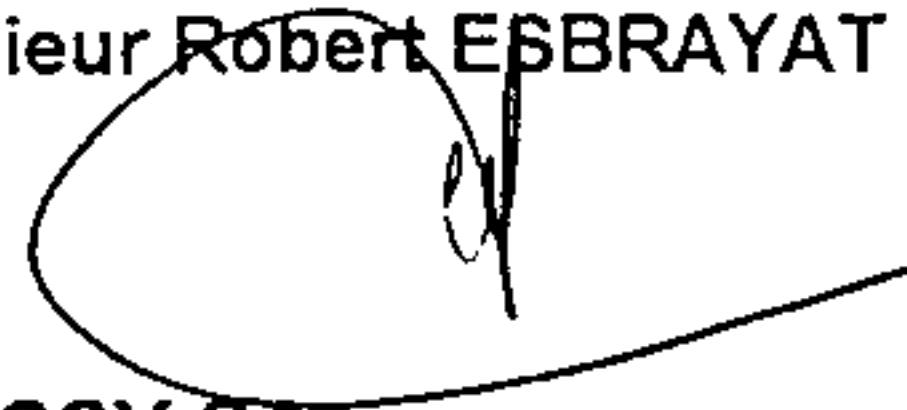
ETABLISSEMENTS GILBERT

Monsieur Hervé DELARUELLE



SOCIETE METALLURGIQUE ET
ET DE FOURNITURES INDUS-
TRIELLES

Monsieur Robert ESBRAYAT



ROUSSY SA

Monsieur Christian HATTE



ANNEXE 1

ORGANIGRAMME DU GROUPE KDI EN FRANCE

AU 1ER JANVIER 1999

PV

↓

FR

On

le

du

11

12

13

81,48% Klöckner & Co AG
9,33% ARBED SA
9,19% USINOR

KDI (30)

HARDY-TORTUAUX (30)
99,99%

EUCOSIDER FRANCE (30)
99,80%

KDI GESTION (30)
99,92%

99,30% AGI (39)

de Métallurgie
49,52% BLOCH & FILS (30)
50,47%

98,60% Els JEAN BONNET (30)

99,98% CALADE METALLURGIE (30)

CAS
Charpe Métal

98,13% CAR (39)
1,87%

de
Charpe Métal

99,88% CARDINAL (39)

99,86% CAS (30)

50,00% CHAMPENOIS NANTES (30)
50,00%

Charpe Métal

99,99% CHARPE METAL (30)

99,20% CHARRE (39)

99,96% CMO (30)

99,99% DESCHODT (30)

99,90% FERTUBE (39)

99,00% DU GARET (39)
1,00%

de Métallurgie
Garns

99,67% GARNIS (39)

de Métallurgie

99,86% GRIMMEISSEN PS (30)

99,99% HLI (30)

77,32% JEHANNO (39)
22,48%

Promet

99,82% LOEB HARDY (30)

97,60% MAHE-CAILLARD (39)
1,04%
1,04%

Fertube
Promet

99,98% METALSITT (30)

99,93% PROMET (30)

99,98% PROMET INTERNATIONAL (30)

99,94% SIEUZAC AGEN (30)

99,00% SMA (39)

99,74% SVDPM (30)

99,91% TISO (39)

NOZAL (30)
99,99%

MERLIN (39)
99,98%

ARUS SUD OUEST (30)
99,93%

ARNAUD (39)
99,18%

BIZALION FERS (39)
99,97%

BERAUD SUDREAU (30)
99,99%

A.G.N.M. (39)
99,01%

PROVENCE ACIER (39)
99,89%

A.G.S.O. (30)
99,75%

BATIWILSON (30)
99,99%

ASO (39)
99,70%

Beraud Sudreau SA

CHARTIER (39)
99,80%

APSA (39)
99,76%

Beraud Sudreau SA

COUV RAT (39)
99,98%

PRAFER (30)
99,99%

DAVUM TMC (30)
99,64%

DOI (30)
99,95%

GILBERT (30)
99,99%

LE PAGE & CARON (39)
99,98%

MEFI (30)
99,95%

NOCAFEX (30)
99,60%

ROUENEL (30)
99,94%

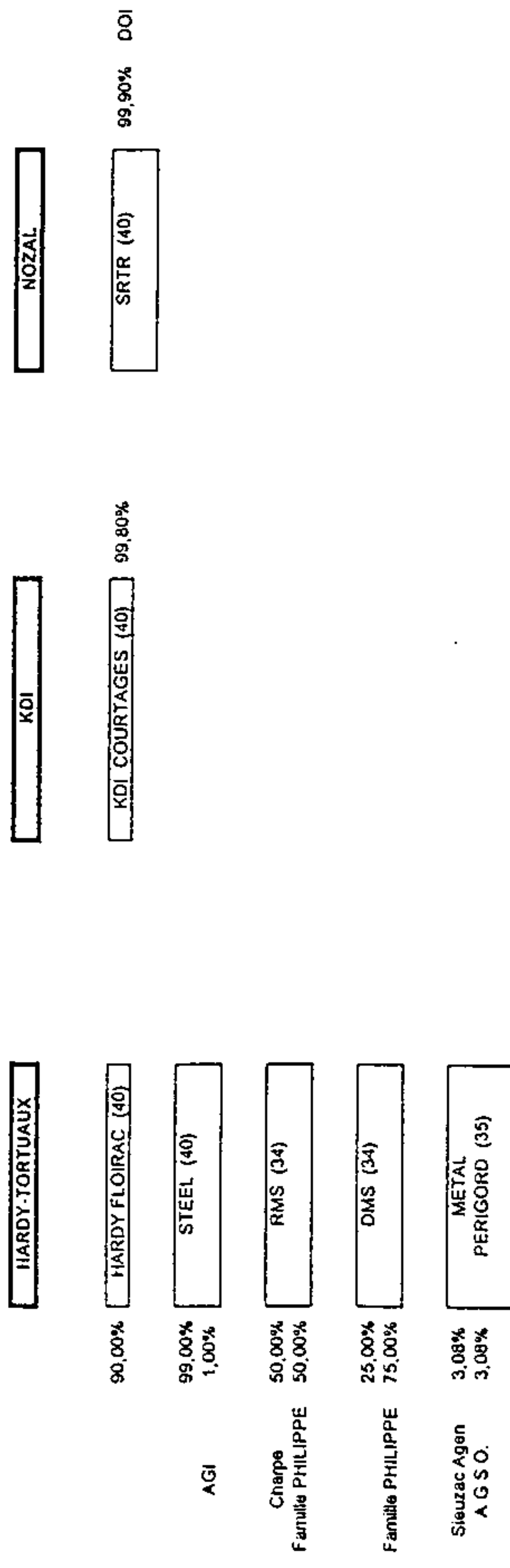
ROUSSY (30)
99,70%

Nombre de sociétés consolidées : 54

Nombre de sociétés non consolidées : 7

(30) : Société consolidée par intégration globale
(39) : Société consolidée par mise en équivalence
(34) : Participation > 20%
(35) : Participation < 20%
(40) : Société non consolidée

ORGANIGRAMME FINANCIER - SOCIETES NON CONSOLIDEES AU 1.1.99



P2

10

FR

RE

en

11 of 3

ANNEXE 2

I - OBJET DES SOCIETES :

Toutes ces sociétés ont pour objet principalement l'activité de négoce de produits métallurgiques, à l'exception des sociétés civiles immobilières qui ont pour objet la propriété et la gestion de biens et droits immobiliers.

II - RENSEIGNEMENTS GENERAUX 1998 CONCERNANT CES SOCIETES :

NOZAL SA :

- Effectif : 1.148
- CA : 2.415.473.855 F
- Actif net : 94.056.049 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet CALAN RAMOLINO & ASSOCIES
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gilles DE CALAN

ARNAUD SNC

- Effectif : 0
- CA : 351.518 F
- Actif net : 1.432.453 F

A.G.N.M. :

- Effectif : 0
- CA : néant
- Actif net : 10.005.270 F

QUINCAILLERIE EDOUARD CHARTIER SNC :

- Effectif : 11
- CA : (3.383) F
- Actif net : 3.876.218 F

PW AD PR BZ RE CM J d 3

COUVRAT ETABLISSEMENTS :

- Effectif : 11
- CA : 171.325 F
- Actif net : 1.340.715 F

ETABLISSEMENTS GILBERT :

- Effectif : 28
- CA : 32.252.762 F
- Actif net : 8.130.662 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet CALAN RAMOLINO & ASSOCIES
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gilles DE CALAN

ETABLISSEMENTS LE PAGE & CARON :

- Effectif : 16
- CA : 15.081.524 F
- Actif net : 5.757.476 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet KPMG AUDIT FINANCIERE DE FRANCE
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gérard RIVIERE

SOCIETE METALLURGIQUE ET DE FOURNITURES INDUSTRIELLES M.E.F.I. :

- Effectif : 13
- CA : (13.673) F
- Actif net : 1.627.219 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet KPMG AUDIT FINANCIERE DE FRANCE
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gérard RIVIERE

ETABLISSEMENTS ROUENEL :

- Effectif : 176
- CA : 297.878.016 F
- Actif net : 39.958.200 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet CALAN RAMOLINO & ASSOCIES
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gilles DE CALAN

ROUSSY SA :

- Effectif : 38
- CA : 55.121.361 F
- Actif net : 10.944.041 F
- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet CALAN RAMOLINO & ASSOCIES
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gilles DE CALAN

REUNIONNAISE DE TRANSFORMATION DES METAUX :

- Effectif : 3
- CA : 2.328.559 F (1997)
- Actif net : 997.652 F (1997)
- Commissaire aux comptes titulaire : EXA SA
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Philippe MAISONOBE

P.V. 47 TR Bo Re CM J J 8

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

ORDONNANCE

Nous, Monsieur R.COSTE, Délégué Général, par délégation du Président du Tribunal de Commerce de Bobigny, 169 Avenue Paul Vaillant Couturier à BOBIGNY CEDEX (93008),

VU la requête N° 83/99

du 08 Février 1999,

les motifs y exposés et les pièces à l'appui,

VU les articles 193 et 378-1 de la loi du 24 Juillet 1966, les articles 64 et 169 du décret du 23 Mars 1967,

DESIGNONS

Cabinet ALEXANDRE
MR DORAY
83 Rue de Charonne
75011 PARIS

et

MR P HOUSSEAU
57 Rue Cramault
92500 RUEIL -
MALMAISON

comme Commissaires aux Apports chargés d'apprécier sous leur responsabilité la valeur des apports et avantages particuliers consentis à :

La société **NOZAL SA**, société anonyme au capital de 72.107.160 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 352 645 501 ;

par les sociétés :

ARNAUD SNC, société en nom collectif au capital de 550.200 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 571 881 556 ;

A.G.N.M. (ex BATIPLAINE) société à responsabilité au capital de 8.000.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 642 045 157 ;

QUINCAILLERIE EDOUARD CHARTIER SNC, société en nom collectif au capital de 250.000 F, dont le siège social est situé 5 Rue de Sablé à SILLE LE GUILLAUME (72140), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LE MANS sous le numéro B 341 954 071 ;

COUV RAT ETABLISSEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 280.000 F, dont le siège social est situé Route de Moulismes SAULGE à MONTMORILLON (86500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de POITIERS sous le numéro B 327 280 525 ;

ETABLISSEMENTS GILBERT, société à responsabilité limitée au capital de 3.137.500 F, dont le siège social est situé 68, Avenue Antoine de Saint Exupéry à CALAIS (62100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CALAIS sous le numéro B 341 666 469 ;

ETABLISSEMENTS LE PAGE & CARON société à responsabilité limitée au capital de 1.584.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 572 750 958 ;

SOCIETE METALLURGIQUE ET DE FOURNITURES INDUSTRIELLES "M.E.F.I.", société anonyme au capital de 2.300.000 F, dont le siège social est situé 631 Avenue de la Fleuride ZI des Paluds à AUBAGNE (13686), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro B 788 139 582 ;

ETABLISSEMENTS ROUENEL, société anonyme au capital de 1.646.400 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 860 500 248 ;

ROUSSY SA, société anonyme au capital de 1.000.000 F, dont le siège social est situé 173/179 Boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 785 620 642 ;

SOCIETE REUNIONNAISE DE TRANSFORMATION DES METAUX "S.R.T.R.", société anonyme au capital de 600.000 F, dont le siège social est situé ZIC N°2-59 Rue Jules Verne 97420 LE PORT (LA REUNION), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT DENIS sous le numéro B 342 994 316 ;

DIONS que les commissaires désignés ci-dessus devront, avant de facturer leurs honoraires, les soumettre pour accord à la société désignée ci-dessus.

Les commissaires devront également nous remettre leurs rapports et une note succincte sur la nature et l'importance des diligences justifiant la facturation envisagée.

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Bobigny,

Le 15 FEV. 1999

P^o/LE PRESIDENT
et par délégation.

M. J. C. C.

